



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **9 juillet 2018**

Délibération n° 2018-2916

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation de la 11ème édition des Journées de l'économie du 6 au 8 novembre 2018 à Lyon

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Lundi 11 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 11 juillet 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Vial), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Balas (pouvoir à Mme Nachury), M. Barret (pouvoir à M. Cohen), Mmes Beautemps (pouvoir à Mme Basdereff), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à Mme David), Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à M. Fromain), Curtelin (pouvoir à M. Germain), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Fenech (pouvoir à M. Huguet), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Ghemri, Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Lebuhotel (pouvoir à Mme Varenne), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sannino (pouvoir à M. Bernard), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Calvel, Aggoun.

Conseil du 9 juillet 2018
Délibération n° 2018-2916

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation de la 11ème édition des Journées de l'économie du 6 au 8 novembre 2018 à Lyon**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La FPUL est née en 2012 de la fusion de la Fondation scientifique de Lyon et du sud-est et de la Fondation Rhône-Alpes future. La création de la FPUL résulte d'une volonté commune du monde économique, de l'Université de Lyon et des acteurs publics.

Reconnue d'utilité publique, la FPUL a pour objectif d'appuyer l'ambition de l'Université de Lyon de faire partie des 10 plus grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche en Europe. Elle favorise le rayonnement international de l'université, contribue à son excellence et renforce les liens qu'elle tisse avec le territoire.

La FPUL intervient sur 3 champs d'action :

- l'organisation de grands événements sur la région lyonnaise, financés par les collectivités et les entreprises dont les Journées de l'économie, Campus création, Big Booster, etc.,
- la valorisation des avancées du territoire en matière de connaissance scientifique, de recherche et d'innovation, en relation avec les besoins économiques et sociétaux locaux, nationaux et internationaux,
- l'hébergement de fondations abritées dont elle assure la gestion administrative et juridique ainsi que l'accompagnement opérationnel.

Celle-ci sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation à Lyon des Journées de l'économie (JECO) 2018.

Organisées à Lyon depuis 2008, sous l'impulsion de Pascal Le Merrer, enseignant à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon, les JECO sont à ce jour unique en France.

Événement national annuel grand public, l'objectif est de présenter aux citoyens une pédagogie de l'économie pour une meilleure compréhension des enjeux et des mécanismes économiques et sociaux contemporains. Il s'agit d'un événement gratuit, accessible sur inscription.

Les JECO offrent une occasion d'ouvrir la réflexion économique à un large public en conciliant la présentation pédagogique des analyses et les débats entre économistes, chefs d'entreprise, journalistes, acteurs sociaux et responsables politiques.

II - Objectifs

La Métropole est l'un des principaux partenaires de l'événement. Son soutien a pour objectif d'accompagner les JECO afin qu'elles se positionnent comme l'événement national grand public de référence sur les sciences économiques.

Les JECO sont l'occasion pour la Métropole d'accroître la visibilité nationale du territoire comme lieu de débat économique et de valoriser son dynamisme économique et ses ressources universitaires.

La couverture médiatique de l'événement est une opportunité pour valoriser le territoire grâce à la présence durant 3 jours de personnalités nationales et internationales.

Au regard de l'intérêt que représente cet événement, de son rayonnement et de son ampleur grandissante en termes de public touché et de visibilité, la Métropole souhaite renouveler son soutien à l'organisation de cette manifestation.

III - Compte-rendu de l'édition 2017 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2017-2158 du 18 septembre 2017, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL pour la tenue, à Lyon, de la 10^{ème} édition des JECO, du 7 au 9 novembre 2017.

Les JECO 2017 ont représenté un réel succès tant au niveau de la fréquentation de l'événement qu'au niveau de l'organisation et de la qualité des conférences.

Pour la 10^{ème} édition, l'objectif était d'offrir à l'événement une résonance particulière dans la ville et de développer sa notoriété à l'occasion de cet anniversaire particulier. Les JECO ont bénéficié d'un accueil à l'Hôtel de Ville de Lyon durant 3 jours pour l'organisation de rencontres entre les auteurs d'ouvrages économiques et les participants. Au cœur de la manifestation, cet accueil a permis d'établir un lien essentiel avec le territoire et d'offrir un lieu de cohésion aux participants.

Le thème général de l'édition 2017, "Comprendre le passé pour construire l'avenir", a permis de réunir plus de 266 intervenants autour de 63 conférences, débats et expositions dans plus de 10 lieux prestigieux de la ville.

En 10 ans, les JECO ont confirmé l'intérêt que portent les citoyens à cette rencontre avec une fréquentation du nombre de participants multipliée par 4 depuis leur création. Ainsi, pour son 10^{ème} anniversaire, l'événement a réuni plus de 12 500 personnes, auxquels s'ajoutent 15 465 participants qui ont pu visionner plus de 40 conférences retransmises en direct sur internet (contre 15 en 2016).

La présence des JECO sur internet et les réseaux sociaux a également connu un important développement. Au total, 48 conférences enregistrées depuis la création de l'événement sont diffusées sur son site internet, qui a comptabilisé 83 261 visites en 2017. Par ailleurs, le nombre d'abonnés Twitter au compte JECO s'élève aujourd'hui à 1 358 abonnés (contre 990 en 2016) tandis que la page Facebook a connu une croissance de 19 % en 2017.

Le programme des conférences a permis de traiter des thèmes tels que la transition digitale, la réforme territoriale, le Brexit ou encore l'adaptation au changement climatique. De prestigieux intervenants ont répondu présents pour cette 10^{ème} édition : madame Sylvie Goulard, messieurs Bruno Le Maire, Philippe Aghion, Louis Gallois, Patrick Artus, etc.

L'expertise de la Métropole a été valorisée avec l'intervention d'élus et de techniciens sur des sujets comme les enjeux autour de l'énergie et du climat, les grands projets d'infrastructure locale et l'attractivité des territoires, la francophonie ou encore les politiques culturelles.

Suite à un sondage réalisé auprès des participants, 95,3 % des personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de la qualité de l'événement. Le niveau de contenu des conférences est, par ailleurs, globalement salué.

Avec le soutien de la Métropole, une campagne d'affichage sur 185 panneaux JC Decaux de la Ville de Lyon a été déployée sur le territoire. De plus, une exposition a été organisée sur la place des Terreaux pour célébrer le 10^{ème} anniversaire de l'événement. Dix panneaux JC Decaux ont permis de présenter une rétrospective de l'actualité économique traitée durant les conférences JECO depuis leur création.

L'événement a bénéficié de partenariats média importants et ciblés parmi lesquels Alternatives économiques, Tribune de Lyon, Le Monde et Acteurs de l'économie. La couverture médiatique des JECO 2017 est particulièrement satisfaisante : plus de 196 retombées locales et nationales (dont 21 reportages télévisés, 66 articles dans la presse écrite et 93 sur internet).

IV - Programme de l'édition JECO 2018 et plan de financement prévisionnel

La 11^{ème} édition des JECO se tiendra à Lyon du 6 au 8 novembre 2018. Cette année encore, de prestigieux intervenants du monde politique et économique sont attendus.

L'organisation des conférences est validée par un comité scientifique réunissant les principaux économistes académiques et journalistes économiques au niveau national. Ce comité est présidé par monsieur Roger Guesnerie, du Collège de France.

Les JECO sont placées sous le haut patronage de l'Assemblée nationale et soutenues par le Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Aujourd'hui, les JECO ont atteint une taille adaptée aux ambitions de l'événement avec environ 11 000 participants.

Reprenant le format des éditions précédentes, l'ambition des JECO 2018 est de confirmer leur réussite en termes de nombre de participants et de retombées médiatiques au niveau local et international.

En parallèle des conférences, les organisateurs souhaitent développer des visites de lieux clefs du territoire suivies d'ateliers-débats.

Des actions seront engagées afin d'apporter des améliorations à l'événement et développer :

- la participation des entreprises et des acteurs économiques locaux,
- l'internationalisation des intervenants en proposant la traduction de certaines conférences,
- les partenariats avec les facultés d'économie et les grandes écoles françaises et étrangères pour valoriser les ressources universitaires en sciences économiques de l'agglomération lyonnaise,
- le recrutement de nouveaux partenaires privés et publics afin de sécuriser le développement de l'événement.

Budget prévisionnel 2018 :

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
communication	53 000	Métropole de Lyon	52 600
logistique	43 500	Région Auvergne-Rhône-Alpes	36 000
prise en charge des intervenants	55 500	Ministère de l'économie	18 000
frais de personnel	223 070	Caisse des dépôts et consignations	40 000
frais de fonctionnement	18 600	Banque de France	30 000
frais de gestion	34 830	Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERA)	70 000
délégation élèves journalistes	1 500	APICIL	40 000
		BRED	40 000
		Cabinet Mazars	40 000
		Association française de science économique (AFSE)	8 000
		Kéolis	10 000
		Groupe Seb	10 000
		Michelin	10 000
		Limagrain	10 000
		RTE	15 400
Total	430 000	Total	430 000

Le budget global pour l'organisation de la manifestation en 2018 s'élève à 430 000 €. Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL dans le cadre de l'organisation de l'édition 2018 des JECO à Lyon (montant équivalent par rapport à la subvention accordée en 2017) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), pour la préparation et l'organisation de la 11^{ème} édition des Journées de l'économie du 6 au 8 novembre 2018 à Lyon,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la FPUL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3 - Le montant à payer de 52 600 € sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P02O0866.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2018.